



SÉCURITÉ SOCIALE

La réforme cachée

1

La France est décidément un étrange pays. On nous annonce une réforme de la Sécurité sociale pour l'été prochain, au terme d'une « vaste consultation » actuellement en cours. Or il se trouve que cette réforme est déjà faite ! Les textes sont votés, ils figurent dans le Code de la Sécurité so-

PAR

CLAUDE REICHMAN*

ciale, dans le Code de la mutualité et dans le Code des assurances. N'importe qui peut les y lire et constater que les dispositions de ces lois, qui transposent les directives européennes 92/49/CEE et 92/96/CEE, abrogent le monopole de la Sécurité sociale et permettent à tout Français de s'assurer librement pour la maladie, la vieillesse, les accidents du travail et le chômage auprès d'une société d'assurances, une mutuelle ou une institution de prévoyance.

On se demande vraiment pourquoi le gouvernement n'a pas le courage de dire tout simplement la vérité aux Français. Car enfin il y a bien peu de lois, dans notre pays, qui aient été adoptées de façon aussi œcuménique. C'est le gouvernement socialiste de M. Bérégovoy, M. Mitterrand étant président de la République, qui a voté ces directives à Bruxelles. C'est le gouvernement de cohabitation de M. Balladur qui a transposé dans le droit national les dis-

3

positions des directives relatives aux sociétés d'assurances et aux institutions de prévoyance. C'est le gouvernement de M. Jospin, M. Chirac étant président de la République, qui a transposé les textes relatifs aux mutuelles. Et c'est le gouvernement de M. Raffarin qui a délivré aux mutuelles, par décisions pures au *Journal officiel*, les agréments nécessaires pour leur permettre de pratiquer l'assurance de tous les risques sociaux en concurrence avec les assureurs et les institutions de prévoyance.

Tout cela s'est fait dans le retentissant silence de la presse, à la notable exception du *Figaro* qui a publié sous ma signature, dans sa page « Débats et Opinions », plusieurs articles révélant ces réformes vraiment sensationnelles, sans susciter – et pour cause – le moindre démenti des pouvoirs publics, mais sans que non plus « le cher et vieux pays » s'en émeuve le moins du monde. On se demande ce qu'il faudrait annoncer à nos compatriotes pour les faire sortir de leur apathie. Peut-être la fin du monde. Et encore...

Dans ces conditions d'indifférence de l'opinion, il devrait être plus que facile de gouverner. Or ce n'est manifestement pas le cas. M. Raffarin, après la cinglante défaite de son camp aux élections régionales, est dans la difficulté. On espère la reprise comme Beckett attendait Godot, tandis que le chômage augmente de jour en jour et que la désespérance gagne de plus en plus la

population, et notamment les plus modestes. Or M. Raffarin a entre les mains une baguette magique qui peut transformer tout ce vil plomb en or. Car l'abrogation du monopole de la Sécurité sociale, loin d'être une réforme punitive, va ramener la prospérité dans les foyers français. En effet, l'introduction de la concurrence va faire baisser pour tout le monde le prix de la protection sociale. Pour un couple dont la rémunération est proche du salaire médian français, l'économie sur l'assurance-maladie sera de l'ordre de 5 000 euros par an (32 800 F).

N'évoquons pas ce que sera l'économie pour des salariés gagnant 4 000 ou 5 000 euros par mois : les montants donnent le vertige. Un vertige de bonheur ! Nous tenons bien entendu à la disposition de ceux qui le souhaitent des tarifs d'assurances privées offrant pour beaucoup moins cher des garanties au moins égales et le plus souvent très supérieures à celles que donne la Sécurité sociale.

Pour la France, cette réforme va être une chance nouvelle. L'argent économisé grâce à l'introduction de la concurrence relancera la consommation et l'investissement. Un climat de confiance se rétablira, qui redonnera aux couples l'envie d'avoir des enfants. Disposant de plus de moyens, nos compatriotes retrouveront le goût de la citoyenneté. Ils se comporteront de façon responsable et non plus comme des assistés réclamant leur bouillie, ainsi que l'écrivait le même Beckett.

Privés de leur chasse gardée que constituent les caisses de Sécurité sociale, les syndicats devront tenter de vivre avec l'argent de leurs cotisants, qui ne sont pas nombreux. Cela leur ôtera leur incroyable capacité de nuisance sur l'économie française, qu'ils tien-

2

positions des directives relatives aux sociétés d'assurances et aux institutions de prévoyance. C'est le gouvernement de M. Jospin, M. Chirac étant président de la République, qui a transposé les textes relatifs aux mutuelles. Et c'est le gouvernement de M. Raffarin qui a délivré aux mutuelles, par décisions pures au *Journal officiel*, les agréments nécessaires pour leur permettre de pratiquer l'assurance de tous les risques sociaux en concurrence avec les assureurs et les institutions de prévoyance.

Tout cela s'est fait dans le retentissant silence de la presse, à la notable exception du *Figaro* qui a publié sous ma signature, dans sa page « Débats et Opinions », plusieurs articles révélant ces réformes vraiment sensationnelles, sans susciter – et pour cause – le moindre démenti des pouvoirs publics, mais sans que non plus « le cher et vieux pays » s'en émeuve le moins du monde. On se demande ce qu'il faudrait annoncer à nos compatriotes pour les faire sortir de leur apathie. Peut-être la fin du monde. Et encore...

Dans ces conditions d'indifférence de l'opinion, il devrait être plus que facile de gouverner. Or ce n'est manifestement pas le cas. M. Raffarin, après la cinglante défaite de son camp aux élections régionales, est dans la difficulté. On espère la reprise comme Beckett attendait Godot, tandis que le chômage augmente de jour en jour et que la désespérance gagne de plus en plus la

4

ment en otage depuis des décennies sans qu'aucun gouvernement ait jamais tenté de leur faire lâcher prise.

Qu'attend donc M. Raffarin pour paraître aux étranges luccarnes et annoncer la bonne nouvelle aux Français ? On me dit qu'il craindrait quand même des manifestations. De qui ? De gens à qui on va rendre de l'argent et qui en seront aussitôt plus riches ? Allons donc. En réalité M. Raffarin, dans cette affaire, a peur de son ombre. Il a bien tort car non seulement la réforme est votée, mais encore elle est en train d'entrer en application et les tribunaux condamnent les caisses de Sécurité sociale qui tentent de contraindre à cotiser leurs anciens assujettis qui ont pris leur liberté et s'assurent à leur guise.

Si M. Raffarin est trop timide pour annoncer la nouvelle, M. Sarkozy s'en chargera volontiers : il y a déjà plus d'un an que la mutuelle du ministère de l'Intérieur, dont il était alors en charge, a informé ses adhérents en ces termes : « *Le monopole de la Sécurité sociale, c'est terminé.* » On ne saurait être plus clair !

* Président de Droite de France.

Dernier livre paru :

Le Secret de la droite

(Editions François-Xavier de Guibert).

Toutes les informations sur l'abrogation du monopole de la Sécurité sociale peuvent être consultées sur le site internet

www.claudereichman.com

Qu'attend donc
Jean-Pierre Raffarin
pour annoncer
la bonne nouvelle
aux Français ?